

Ecole primaire de Saint-Germain du Corbéis  
2 rue du stade  
02 33 26 26 20  
[ce.0611053n@ac-normandie.fr](mailto:ce.0611053n@ac-normandie.fr)

## Compte-rendu du premier conseil d'école

Le conseil d'école s'est tenu le mardi 21 mars 2023 de 18 à 20 heures.

Etaient présents à la réunion M<sup>me</sup> Agostini, M<sup>r</sup> Gravé, M<sup>me</sup> Chiron, M<sup>me</sup> Doliget, M<sup>r</sup> Escourrou, M<sup>r</sup> Forestier, M<sup>me</sup> Sall, M<sup>me</sup> Santin en qualité de représentants des parents d'élèves, M<sup>me</sup> Réto en qualité de conseillère déléguée à la mairie de Saint-Germain du Corbéis, M<sup>me</sup> Deluen, M<sup>me</sup> Dugué, M<sup>me</sup> Guédon, M<sup>me</sup> Lechêne, M<sup>me</sup> Maloizel, M<sup>me</sup> Mérille, M<sup>me</sup> Prévot, M<sup>me</sup> Rémond, M<sup>me</sup> Rivard, M<sup>r</sup> Saugeron, M<sup>me</sup> Simon, M<sup>me</sup> Guillouard en qualité d'enseignants.

Etaient excusées M<sup>me</sup> Bouleux, M<sup>me</sup> Cahu.

### **I- Goûter d'anniversaire :**

Nous revenons sur un point qui n'avait pas été réglé lors du précédent conseil d'école : les gâteaux d'anniversaire fait maison. Après discussion, nous avons procédé à un vote dont voici les résultats.

Nombre de votants : 19

- Pour les gâteaux fait maison en classe : 16 votes
- Contre les gâteaux fait maison en classe : 1 vote
- Ne se prononce pas : 2 votants

Les gâteaux d'anniversaire fait maison seront donc acceptés avec une réserve suivante : les gâteaux à base de crème seront refusés car peu pratiques à découper en classe mais surtout parce qu'ils comportent une partie non cuite.

Comme c'est déjà le cas dans une classe de maternelle, la possibilité de faire le gâteau en classe peut être proposée par l'enseignant.

### **II- Fermeture de classe :**

Pas de fermeture classe. Nous resterons donc à 10 classes l'année prochaine avec une prévision de 208 élèves :

**Petite section** : 20 élèves      **Moyenne section** : 17 élèves      **Grande section** : 30 élèves  
**Cours Préparatoire** : 29 élèves      **Cours élémentaire 1<sup>ère</sup> année** : 24 élèves  
**Cours élémentaire 2<sup>ème</sup> année** : 38 élèves      **Cours Moyen 1<sup>ère</sup> année** : 23 élèves  
**Cours Moyen 2<sup>ème</sup> année** : 27 élèves

Au mois de juin, des matinées d'intégration seront prévues pour les futures élèves de petite section. Cette année, madame Maloizel a accueilli des enfants de toute petite section à leurs trois ans. Ne sachant pas avec exactitude le nombre d'enfants de petite section présents à la rentrée, nous attendons la rentrée de septembre pour savoir si oui ou non nous accueillerons des enfants de toute petite section et si oui à quelles conditions.

### **III- Les sorties scolaires :**

Les sorties prévues pour la fin d'année sont les suivantes :

<b><u>CM1-CM2</u></b>	<b><u>CE1-CE2</u></b>	<b><u>PS-MS-GS-CP</u></b>
<b><u>Le Puy du Fou</u></b> Sur une journée avec spectacle du soir.	<b><u>St Léonard des bois</u></b> Séjour sur 2 jours avec nuitée. Le programme reste à planifier	<b><u>Spaycifique Zoo</u></b> Un zoo abordable à Spay.

Le financement des sorties suit une ligne directrice : la mairie assure le coût du transport, l'Associations des Parents d'élèves LA RECRE assure en fonction de ses moyens les billets d'entrée. Une participation des familles peut être envisagée le cas échéant.

Pour la sortie au Puy du Fou, une subvention exceptionnelle est accordée par le conseil municipal.

L'APE a obtenue des fonds à la suite des différentes actions réalisées : marché de Noël, photos individuels, vide grenier, vente de gâteaux. Ils ont déduit de ces fonds les cadeaux de fin d'année (dictionnaires pour les CP et calculatrice pour les CM2) et sont en pleine réflexion sur la somme à attribuer aux sorties scolaires.

L'APE met en place un projet de vente personnalisé « Initiative » qui pourra être vendu pour la fête des pères ou la fête des mères. L'objectif est de personnaliser les objets par classe. Les projets sont différents pour les maternelles et pour l'élémentaire. Cette année, ce sera des gourdes et des sacs cabas.

Les enseignants souhaitent mettre en place un projet classe de neige pour l'année prochaine.

### **IV- Sortie éducative :**

- Sortie sportive :

L'école participe à différentes rencontres sportives organisées par l'USEP.

Les classes de MS, MS-GS et GS-CP ont participé à une rencontre « jeux d'opposition » le jeudi 16 mars. Les classes de MS et de MS-GS participeront à une après-midi « jeux d'orientation » le 1 juin.

Les CE2-CM1 ont participé une rencontre inter-école de tennis de table. Un cycle tennis de table a été mis en place par madame Lechêne partant du constat que les tables de tennis de table de la cour étaient très peu utilisées par les élèves.

Un cross est organisé le 11 mai pour les élèves de cycle 2 au centre Robert Hée.

Le 8 juin aura lieu un tournoi de mini-hand géré par les enfants du collège pour les enfants de cycle 3 et les CE2 de madame Lechêne.

- Evènements pédagogiques à venir :

A la suite à la lecture de « Charlie et la chocolaterie » en classe, Mme Prévôt souhaite organiser une visite d'une usine de fabrication de chocolats.

Une demande pour l'opération « Ferme ouverte » a été faite. Il s'agit de visiter une ferme dans un rayon de 30km. Tout est pris en charge par le conseil général mais nous n'avons pas encore de nouvelles.

La classe de CM1 ira au théâtre d'Alençon pour voir la pièce Drift le jeudi 13 avril. Le règlement des billets d'entrée est pris sur le budget coopérative de l'école.

Un concert est prévu à la Luciole le vendredi 7 avril pour les classes de Mme Mérille (GS/CP), de monsieur Saugeron, de madame Lechêne, de madame Rémond et de madame Rivard. Nous irons voir le dernier spectacle du groupe Gimick. Le règlement des billets d'entrée est pris sur le budget coopérative de l'école.

Le 4 avril aura lieu un Carnaval à l'école. Un défilé aura lieu dans les rues de St Germain avec de la musique. Des parents seront nécessaires pour bloquer les rues. Les élèves de maternelle seront costumés dès le matin. Les élémentaires, eux, se déguiseront l'après-midi. Les enfants pourront distribuer dans les boîtes aux lettres de leurs voisins des petits tracts pour les prévenir en amont.

Les élèves de CM2 vont bénéficier de présentation des différentes options disponibles au collège Racine : basket, pétanque, chinois, musique. Les professeurs viennent dans les classes pour présenter leur matière et aider les enfants à choisir une option pour la 6<sup>ème</sup>. Une visite du collège sera organisée en fin d'année.

Des agents de la police nationale viendront le vendredi 12 mai pour faire passer le permis vélo aux élèves de CM2. A cette occasion, ils pourront apporter leur propre vélo.

Un cycle piscine aura lieu sur les périodes de mai et juin pour les classes de GS, CP, CE1, CE2 et CM2.

- Les actions réalisées :

La classe des CM1 a participé à un atelier assemblage de nichoirs. Les nichoirs ont été installés un peu partout dans l'école. Un grand merci à Mr Tafforeau, adjoint à la mairie qui a initié ce projet, prédécoupé toutes les planches que les enfants avaient ensuite à assembler en suivant un plan.

La classe de CM1 a aussi pour objectif de construire un potager. La mairie a fourni des planches pour pouvoir le construire. Les parents peuvent donner des graines pour les plantations.

#### **V- Le compte de l'école :**

Les actions menées (gâteaux, photos...) et la contribution initiale des parents ont permis à l'équipe enseignante de financer des sorties. De plus un budget de 100 € a été attribué à chaque enseignant pour des achats propres à leur classe.

Au 23 mars 2023, le solde de la coopérative scolaire s'élève à 1 000€. Cet argent servira à payer les entrées pour la Luciole et le théâtre.

D'autre part, la mairie alloue à l'école un budget de 5 000 € pour remplacer les tablettes volées. Nous aurons donc 10 tablettes avec des applications incontournables installées dessus.

#### **VI- Informations diverses :**

Le bac à sable de la maternelle : la bâche ne couvre pas correctement le bac à sable. Il serait intéressant de trouver un moyen de le couvrir correctement. De plus, il n'est peut-être pas utile d'avoir deux bacs à sable.

A la rentrée de septembre, des classes de maternelle déménageront dans la garderie. Il s'agit d'un projet et rien n'est encore acté de façon définitive. La garderie devrait être située dans la classe actuelle de Mme Maloizel et le dortoir.

Les volets de la classe de Mme Guillouard ont été commandés.

La kermesse aura lieu le 30 juin. Le spectacle de l'école devrait avoir lieu au gymnase comme l'année dernière. Le reste de la soirée se déroulera au sein de l'école avec notamment le retour de ... la boum !

Il y a encore des problèmes de stationnement, des parents qui s'arrêtent en pleine rue et demandent à leur enfant de sortir au lieu de se garer. D'autres se garent sur des emplacements interdits, gênant la circulation des enfants qui viennent à pied à l'école.

Concours photo : le thème est « l'insolite à St Germain du Corbéis ». Il est possible de faire la photo à la suite d'une mise en scène. Les retours sont à faire avant le 2 juin.

L'école contribue au journal de St Germain du Corbéis, il y aura une page complète pour l'école dans le magazine du mois de juin comme il y en a eu une dans celui du mois de décembre.

Enfin, les membres du conseil d'école souhaitent rendre hommage à Annie Dupéron, adjointe à la mairie, décédée depuis peu. Madame Dupéron assistait depuis des années aux conseils d'école, une femme avec qui il était agréable de travailler, intelligente et toujours positive. L'école perd une amie.